

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2023 COMMISSION CONSULTATIVE POUR UNE VILLE INCLUSIVE

Procès-verbal de la séance de la Commission consultative pour une ville inclusive de la Ville de Québec officiellement convoquée et tenue le **jeudi 14 septembre 2023, de 17 h 00 à 20 h 45 en mode hybride, soit à l'Édifice Andrée-P.-Boucher, 1130, route de l'Église (salle de réception RC-15) ainsi que par visioconférence (ZOOM).**

- Sont présents :**
- M. David Weiser, président de la Commission consultative et conseiller municipal du district du Plateau
 - M. Claude Lavoie, conseiller municipal du district de Saint-Rodrigue, président de l'Arrondissement de Charlesbourg
 - M^{me} Aimée Dawson, commissaire
 - M. Boufeldja Benabdallah, commissaire (*par visioconférence*)
 - M. Briguel Mambou Dos Santos, commissaire (*par visioconférence*)
 - M^{me} Guitté Hartog, commissaire
 - M. Juan Mansilla, commissaire
 - M^{me} Rachel Ruest, commissaire
 - M. Simon April, commissaire
 - M^{me} Marie-France Loiseau, directrice générale adjointe, Direction générale
 - M. Martin Lefebvre, directeur, Service de l'interaction citoyenne
 - M^{me} Manon Collette, secrétaire de la Commission et directrice de projet, Service de l'interaction citoyenne
 - M. Guillaume Neveu, directeur de projet, Planification de l'aménagement et de l'environnement
 - M^{me} Alexandra Harvey Devault, directrice de projet, Direction générale
 - M^{me} Alexandra Mauger, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
 - M^{me} Priscilla Lafond, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
 - M^{me} Mélanie Courteau, conseillère à l'information, Service de l'interaction citoyenne
 - M^{me} Iréna Florence Harris, experte-conseil en diversité, équité et inclusion, Direction générale
 - M^{me} Renée Fleury, conseillère en culture, Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
 - M^{me} Karine Crépault, conseillère, Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
 - M^{me} Paulina Aravena, Conseillère en immigration, Service de la culture, patrimoine et relations internationales

- Sont absents :**
- M. Stéphane Picard, chef familial Picard/Lainé, Conseil de la Nation huronne-wendat.
 - M^{me} Véronique Dallaire, conseillère municipale du district des Saules-Les Méandres
 - M. Mario Gagnon, commissaire
 - M^{me} Isabelle Genest, commissaire
 - M^{me} Amélie Lainé, commissaire

1. Ouverture de la séance

La séance débute à 17 h 05. M. David Weiser, président de la Commission consultative pour une ville inclusive, confirme le quorum. Il souhaite la bienvenue et remercie les gens de leur présence. Il souligne la présence d'équipes de la Ville qui vont partager des présentations intéressantes afin d'échanger avec les commissaires.

Le président confirme que M. Stéphane Picard, de la Nation huronne-wendat, quitte la Commission. Il souligne l'importance des relations avec la Nation et que la porte de la Commission demeure ouverte au Conseil. Une lettre du président a d'ailleurs été transmise au Chef Picard afin de lui dire merci d'avoir contribué à la toute première année de la Commission consultative.

Le président annonce également que la conseillère, M^{me} Véronique Dallaire quitte la Commission. Il souligne la passion et le dévouement de M^{me} Dallaire pour l'accessibilité universelle. Il confirme que la conseillère, M^{me} Marie-Pierre Boucher, est nommée en tant que commissaire et qu'elle sera présente dorénavant aux séances de la Commission consultative.

2. Affaires courantes

2.1. Adoption de l'ordre du jour du 14 septembre 2023

L'ordre du jour est déposé pour son adoption. Sur la proposition de M^{me} Aimé Dawson, appuyé par M^{me} Rachel Ruest, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2.2. Approbation du procès-verbal du 13 avril 2023

Le projet de procès-verbal du 13 avril 2023 est déposé pour son approbation. Sur la proposition de M. Claude Lavoie, appuyé par M^{me} Aimée Dawson, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Sujets d'actualité et tour de table

Le président présente les 2 sujets d'actualités : l'état d'avancement du Parcours du vivre-ensemble avec M^{me} Harris ainsi que le partage de l'expérience de la fête de la Ville de Québec 2023 avec M^{me} Hartog.

3.1. Parcours du vivre-ensemble

M^{me} Harris fait le suivi du Parcours du vivre-ensemble dont le lancement a eu lieu le 13 septembre à l'Hôtel de Ville. Elle invite les commissaires à la [conférence du 26 octobre](#) avec Dean Bergeron. Elle les invite aussi à accéder au programme sur le site: ville.quebec.qc.ca/parcours. M^{me} Harris confirme être également en attente de BENEVA pour d'autres précisions en lien avec l'intervention de M. April, soit la difficulté des personnes handicapées pour obtenir des assurances.

M. Weiser remercie M^{me} Harris de son intervention en lien avec le Parcours du vivre-ensemble.

3.2. Fête de la Ville de Québec 2023

M^{me} Hartog témoigne de son expérience du 3 juillet 2023, dont sa surprise que les festivités commencent avec une célébration religieuse. Elle souligne que des officiers en uniforme étaient présents devant l'autel avec un crucifix et le drapeau de la Ville de Québec. Elle explique son inconfort lors de l'homélie du célébrant. Elle demande aux commissaires des recommandations à faire à la Ville de Québec en prévision des prochaines festivités 2024.

Les commissaires expriment leurs observations et leur souhait de moderniser la Fête de la Ville afin qu'elle communique mieux les valeurs du vivre-ensemble, dont la diversité et l'inclusion. Dans ce contexte, M. Benabdallah, M^{me} Hartog et M^{me} Dawson se proposent pour porter le message de la Commission au groupe de travail responsable de l'événement. La recommandation unanime est de contribuer à la réflexion afin de suggérer des modifications aux festivités 2024.

M. Lefebvre confirme son engagement à rassembler un groupe de travail et sensibiliser les acteurs responsables des festivités 2024. De son point de vue, il faut prendre un temps de réflexion et communiquer l'obligation d'évoluer et de faire les choses autrement. Il termine en proposant une rencontre entre les commissaires délégués et le groupe responsable des festivités. Une rétroaction à la Commission consultative pour une ville inclusive est aussi prévue. La proposition de M. Lefebvre est acceptée à l'unanimité.

M. Weiser remercie M^{me} Hartog de son intervention en lien avec la Fête de la Ville de Québec.

3.3. Autres études de cas à venir

M. Lavoie soulève l'expertise des commissaires pour s'exprimer sur des dossiers délicats nécessitant des réflexions. De son point de vue, la Commission est un forum idéal pour se prononcer aux fins de recommandations à la Ville de Québec. Voici un dossier qu'il souhaite analyser avec la contribution de la Commission consultative: il y a des toponymes pouvant être offensants, dont des personnages de l'histoire qui ont pignon sur rue avec leur nom. L'opportunité est d'analyser le tout pour des recommandations à la Commission de toponymie.

4. Pause-repas avec conférence

Le président invite M. Guillaume Neveu à prendre la parole. M. Neveu est directeur de projet au Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement. La présentation porte sur le Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM).

4.1. Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM)

La présentation de M. Neveu est en 5 parties: qu'est-ce qu'un plan d'urbanisme et de mobilité? ; pourquoi un nouveau plan d'urbanisme et de mobilité? ; la gouvernance et la démarche du PUM ; les grandes thématiques du PUM ; actions privilégiées pour rejoindre les clientèles vulnérables. Voici les faits saillants de la conférence et de l'échange.

Le PUM est prescrit par la [Loi sur l'aménagement et l'urbanisme](#). Il présente une vision de l'aménagement du territoire selon une vision, des orientations et des objectifs. La Ville à l'obligation d'adopter un plan d'urbanisme et d'en réviser le contenu pour en assurer la conformité avec les outils de planification du territoire (échelles régionale et métropolitaine).

Pour le PUM, une gouvernance et une démarche sont établies avec une équipe de projet. Des tables thématiques vont rétroagir à la vision, aux orientations, identifier les enjeux, etc. Bien que les commissaires puissent contribuer à plusieurs enjeux, la table qui interpelle le plus la Commission est : « *démographie, vie communautaire et inclusion* ». Cette table est sous la responsabilité M^{me} Renée Fleury. Une procédure de suivis avec la Commission est prévue dans ce contexte.

<p>TABLE THÉMATIQUE « Démographie, vie communautaire et inclusion »</p>	<p>ENJEUX PRÉLIMINAIRES IDENTIFIÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Réglementation d'urbanisme actuelle ne favorise pas la mixité sociale. ○ Population de plus en plus hétéroclite aux besoins et aux préoccupations variés. ○ Offre en logements sociaux et communautaires ne répondent pas aux besoins. ○ Accessibilité universelle dans un contexte de vieillissement de la population. ○ Efforts collectifs insuffisants pour lutter contre la pauvreté. ○ Accès inégal des personnes vulnérables à différents services et équipements disponibles.
--	---

Réflexions et recommandations des commissaires suivant la présentation de M. Neveu.

Clientèles vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> ○ Une recommandation est de bien définir les différentes clientèles vulnérables. Elles peuvent être des clientèles prioritaires à desservir avec des besoins différents.
Transport en commun	<ul style="list-style-type: none"> ○ Une action concrète soulevée est d'avoir plus d'abribus et les chauffer (hiver). Certains endroits sont pénibles et l'attente est longue. Sentiment de vulnérabilité. Pensons à une famille avec des enfants. Plusieurs éléments sont à améliorer au niveau du transport en commun.
Sujets qui interpellent les commissaires	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plusieurs sujets interpellent les commissaires. Ex. : le vieillissement et l'accessibilité universelle; l'environnement et les changements climatiques; des édifices de la Ville qui sont non adaptés ou non accessibles. Il y a des enjeux tant au niveau des infrastructures que de l'humain.
Consultation citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le PUM donne la vision et la pulsion de ce qu'on devrait faire d'ici 2050 (consensus social). ○ Une recommandation de la Commission est la collecte de données. Ex. : des enquêtes pour parler avec les citoyens sur le terrain, faire des parcours citoyens, etc. ○ Les commissaires sont interpellés et répondent présents pour contribuer à la démarche du PUM.

M. Weiser remercie M. Neveu pour sa présentation.

5. Suivis des secteurs

La Commission consultative pour une ville inclusive cible 4 grands secteurs : 1. aménagement urbain; 2. mobilité durable; 3. sports, loisirs et vie communautaire; 4. accessibilité universelle. Le président informe les commissaires que les sujets couverts sont: le Comité de liaison du Tramway, la Vision en matière d'itinérance ainsi que la Vision de l'immigration.

5.1. Secteur 2 | Mobilité durable

5.1.1. Tramway - Comité de liaison avec la communauté

Des commissaires sont délégués au Comité de liaison du tramway. Il s'agit de M. Benabdallah, de M^{me} Ruest et de M^{me} Genest. Le président invite M^{me} Ruest à présenter les derniers faits saillants.

Le Comité siège 2 fois par année et permet la concertation entre la Ville et la communauté. Les travaux du tramway sont présentés (en cours, réalisés et planifiés). Le Comité est coanimé par la conseillère, M^{me} Maude Mercier-Larouche et M. Daniel Genest. Des présidents de conseils de quartier et des gens du bureau de projet sont présents.

La dernière rencontre s'est tenue le 1er mai 2023. Les principaux sujets abordés sont: le calendrier de planification stratégique, l'accessibilité universelle, les activités de communication et le processus d'approvisionnement. L'approbation gouvernementale a aussi été abordée étant donné que la Ville doit déposer un dossier d'affaires au gouvernement du Québec pour son approbation. Pour tous les détails, M^{me} Ruest invite les commissaires à consulter le site de la Ville de Québec: tramwaydequebec.info

M. Weiser remercie Mme Ruest pour son intervention.

5.2. Secteur 3 | Sports, loisirs et vie communautaire

5.2.1. Vision de l'itinérance

Le Président invite M^{me} Karine Crépault, conseillère en loisirs, sports et vie communautaire ainsi que M^{me} Alexandra Mauger, conseillère en consultations publiques, à présenter un suivi en lien avec la Vision en matière d'itinérance.

Voici les faits saillants, les réflexions entendues ainsi que les recommandations des commissaires.

La Ville de Québec a déposé une version préliminaire de sa [Vision en matière d'itinérance](#). D'autres activités de consultation se poursuivent afin d'approfondir la réflexion et les commissaires sont invités à participer. Tous les détails du projet sont sur le [site de la ville de Québec](#). Voici l'énoncé de vision 2030 ainsi que les 5 axes présentés:

Vision en matière d'itinérance

En 2030, les efforts collectifs en matière d'itinérance et de lutte à la pauvreté ont permis de mettre en place des solutions durables dans une perspective de mettre fin à l'itinérance, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens vulnérables.

5 axes retenus

- Un filet social renforcé.
- La cohésion sociale, la cohabitation et la sécurité.
- Un toit pour tous.
- L'intégration, l'inclusion et la participation sociale.
- Agir ensemble.

M^{me} Crépault souligne que la préoccupation envers les personnes en situation d'itinérance n'a jamais pris autant de place dans l'espace public. Elle nomme le Sommet municipal sur l'itinérance du 15 septembre à Québec et le récent [rapport du dénombrement d'octobre 2022](#). La communication entre les organismes et les institutions est maintenue et tous visent à « *mieux se parler pour mieux se comprendre et mieux agir* » en matière d'itinérance.

Le dénombrement 2022 des personnes en situation d'itinérance visible permet d'observer une tendance. Il faut maintenant analyser les statistiques, observer et comprendre les parcours et profils. En Commission, l'augmentation des nouveaux arrivants et des premières nations est soulevée comme étant un constat du milieu.

L'ambition de l'itinérance zéro du Maire guide la Vision. Le souhait est de prendre soin de tout le monde le mieux possible. Il est inconcevable qu'une personne se retrouve à la rue par absence de choix. Collectivement avec les organismes et les partenaires, il faut travailler ensemble pour avancer, se structurer et renverser la tendance.

La santé mentale est nommée. Dans ce contexte, le CIUSSS est un partenaire et des directions participent déjà à la démarche. Une recommandation des commissaires est de reconnaître ce que la Ville peut faire et ce qui est sous la responsabilité du réseau de la santé ou d'autres instances. Il faut bien situer la Ville, les acteurs et autres paliers impliqués à travailler collectivement. L'intersectorialité et l'agir ensemble sont identifiés comme des enjeux.

Autres réflexions et recommandations des commissaires:

- La Ville n'a pas toutes les responsabilités. Le CISSS et le CIUSSS sont responsables de la coordination régionale.
- Les constats sont clairs. Il faut travailler ensemble sur du concret, sur le terrain et bien prioriser les actions.
- Profitons de l'expérience des gens qui sont sortis de l'itinérance pour comprendre et approcher la clientèle.
- La Politique d'aide sociale est à considérer. Elle peut pousser de gens à la rue si l'aide financière est coupée.
- La santé mentale des hommes est à considérer. Un parcours peut pousser à la rue (DPJ, toxicomanie, etc.).
- Pensons aux conditions de travail des intervenants. Plusieurs sont épuisés et vivent dans la pauvreté.
- Importance d'agir ensemble afin d'appuyer le filet social qu'est le communautaire avec les intervenants.

M. Weiser remercie M^{mes} Crépault et Mauger pour leur intervention en lien avec la Vision en matière d'itinérance.

5.2.2. Vision de l'immigration

Le Président invite M^{me} Paulina Aravena, conseillère en immigration et aux communautés culturelles ainsi que M^{me} Priscilla Lafond, conseillère en consultations publiques. La Ville de Québec lance une [démarche de participation publique](#) afin de se doter d'une Vision de l'immigration.

Trois objectifs guident l'ambition de la Ville de Québec:

- Faire de Québec un joueur clé dans la régionalisation de l'immigration.
- Renforcer les mécanismes de concertation et de planification stratégique sur le plan régional.
- Renforcer la capacité d'accueil de la ville de Québec et assurer une offre de services bonifiée, cohérente et concertée avec les partenaires du milieu pour favoriser l'établissement durable de personnes immigrantes.

Suivant la présentation des conseillères, les questions suivantes sont posées aux commissaires:

- Que pensez-vous de la démarche présentée dans le cadre de l'élaboration de la Vision de l'immigration?
- Voyez-vous d'autres opportunités pour la ville?
- À la lumière des constats ressortis jusqu'à présent, y a-t-il d'autres enjeux qui devraient être considérés?

Voici les faits saillants de la discussion et des recommandations des commissaires.

Rétention des immigrants :

- La démarche de consultation permet de sonder les immigrants qui restent à Québec.
- Les gens restent à Québec pour travailler, mais aussi parce qu'ils ont une famille ou une communauté.
- Comment trouvons-nous des informations sur les immigrants qui quittent ? Il faut comprendre leurs raisons.
- Opportunité : identifier pourquoi les immigrants quittent Québec. Travailler en partenariat pour la rétention.
- Opportunité - Recherche Léger : ajouter une question pour consulter des immigrants qui ont quitté la Ville.

Accueil et intégration des immigrants :

- Des problématiques sont à régler pour les immigrants qui restent. Les besoins sur le terrain sont importants.
- Une déconnexion, entre les instances gouvernementales et le terrain, est nommée comme étant un constat.
- Les organismes d'accueil doivent avoir plus de moyens pour assurer l'intégration des immigrants à Québec.
- Afin de faciliter l'intégration de façon durable, il y a un effort concentré sur la structure d'accueil à Québec.
- Il faut viser une bonne expérience de Québec afin que les gens restent: famille, qualité de vie, emploi, etc.
- La francisation est importante, mais exigeante : travailler 8 h et après 2h de cours de français.
- Pensons à la santé des personnes immigrantes qui arrivent à Québec.

Discours positif :

- Opportunité de communiquer positivement et promouvoir la richesse qu'apporte l'immigration.
- Bien qu'il faille être réaliste dans la capacité d'accueil, le discours doit-être plus positif envers l'immigration.
- Le mot « capacité » peut manquer d'humanité. Encourager l'accueil et le sentir dans le choix des mots.

Marché de l'emploi

- Pour un nouvel arrivant, le défi est d'intégrer le marché de l'emploi. L'immigrant vient ici pour travailler.
- L'opportunité est d'utiliser tout le potentiel qu'apportent les immigrants sur le marché de l'emploi.
- Il faut encourager l'accueil pour que les immigrants soient mieux accueillis dans les différents métiers.
- Être plus créatif dans leur intégration. Pensons garderie, cours de francisation, construction, entrepreneuriat.

Faire un état des lieux

- Le besoin d'avoir de vraies données est nommé. Ex. : les besoins de logements en nombre d'unités.
- Les données vont permettre de mieux échanger et travailler avec le gouvernement et les organismes.
- Une famille vit un processus d'intégration complexe à son arrivée. Il faut bien comprendre ce parcours.

Partenaires et volonté politique

- Le secteur universitaire peut-être un partenaire. L'Université fait affaire avec un bureau de relocalisation.
- Opportunité : encourager l'immigrant hautement qualifié à s'établir à Québec (rétention).
- Opportunité : travailler étroitement avec les établissements d'enseignement (étudiant, enseignants, etc.).
- Opportunité : volonté politique pour revoir certaines règles afin d'aider les immigrants à travailler.

M. Weiser remercie M^{mes} Aravena et Lafond pour leur travail en lien avec la Vision de l'immigration.

6. Conclusion et mot de la fin

6.1. Points varia

Le président invite la secrétaire, M^{me} Manon Collette, afin qu'elle présente des informations en lien avec la Commission.

Programmation de la Commission consultative : le 9 novembre, de nouveaux dossiers seront présentés. Il s'agit du Plan directeur du plein air urbain et de la Politique culturelle 2024-2030. La programmation 2024 est en réflexion.

Photos des commissaires: le 9 novembre, une prise de photos est prévue en prévision du rapport annuel 2023.

Sondage de satisfaction : les commissaires vont recevoir un sondage après le 9 novembre. Le but est de sonder leur satisfaction suivant l'an 1 de la Commission. Le sondage sera anonyme pour des raisons de confidentialité.

Documents de la Commission consultative: ils seront accessibles sur le site web de la Ville prochainement.

6.2. Clôture de la séance

En conclusion, le président soulève l'importance de parler de nouveaux sujets et d'oser à la Commission consultative. L'an prochain, il souhaite inviter des organismes à venir rencontrer les commissaires pour échanger. Il termine en remerciant tous les participants et les commissaires présents à la séance du 14 septembre 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Weiser déclare la levée de la séance de la Commission consultative à 20h45.



David Weiser
Président de la Commission consultative



Manon Collette
Secrétaire de la Commission consultative

APPROUVÉ : Jeudi 9 novembre 2023
 À la quatrième séance de la Commission consultative pour une ville inclusive